



« Un dift ? Super, je sais même pas c'que c'est ! »

Naissance du "dift®" chez Captain Cause, dévoilé par Pascal Légitimus

Paris, le 17 octobre 2023 - Afin de démocratiser son concept, Captain Cause, la startup pionnière du financement de projets à impact par les entreprises, invente le terme DIFT®, contraction des mots DON et GIFT (cadeau). Lancé officiellement dans une vidéo humoristique mettant en scène l'illustre Inconnu Pascal Légitimus dans la peau d'un employé de bureau, le *dift* est un cadeau solidaire digital. Le *dift* incarne une nouvelle approche du mécénat : il s'agit de rediriger des budgets cadeaux ou marketing vers les défis écologiques et sociétaux. Captain Cause a relevé le défi de baptiser cette nouvelle façon pour les entreprises de donner en impliquant leurs clients et collaborateurs, remettant du sens dans le monde professionnel. Plus de 150 entreprises comme Accor, L'Equipe, Great Place to Work, Orange ou M6 font déjà confiance à Captain Cause.

"Don-cadeau", "don préfinancé", "don associatif préfinancé à distribuer à l'association de votre choix", etc. : aucun terme préexistant ne parvenait à traduire de manière simple le nouveau pont de financement entre entreprises et associations imaginé par Captain Cause.

Frédéric Mazzella, co-fondateur et président de Captain Cause, explique la genèse du mot *dift* :



« C'est la technique "mots-concepts" qui nous a révélé le mot dift : on écrit sur une feuille les mots qui se rapportent aux concepts et aux valeurs du produit que l'on invente, puis on les combine deux par deux. C'est également comme cela qu'on avait inventé le mot BlaBlaCar il y a une dizaine d'années ! Dans l'équipe Captain Cause, nous utilisons le terme dift chaque jour depuis un an maintenant, dans toutes ses déclinaisons : je difte, tu diftes, il difte... et nos contacts anglo-saxons parlent immédiatement de difting ! »

Le *dift* vise ainsi à moderniser et à dépolvériser le mécénat, pour le rendre pertinent dans le cadre de la stratégie de croissance des entreprises, et pour le rendre plus accessible à ses parties prenantes.

Contact presse

Katch & Reyners Zoé Reyners - zoe.r@katchreyners.com - +33 6 82 94 22 00

Georges Basdevant, Directeur Général et co-fondateur de Captain Cause, explique la stratégie :

« Alors que beaucoup de Français n'ont pas assez confiance dans le monde associatif, nous voulons ouvrir une nouvelle ère pour le don et les entreprises engagées ! Avec le dift, Captain Cause invente le terme qui crée cette catégorie novatrice dont il est l'acteur incontournable. Nous aidons les entreprises à se rapprocher de leurs clients et collaborateurs avec du sens, ce qui améliore aussi bien leur image de marque que leur attractivité en tant qu'employeur. »



Le dift, qui naît donc officiellement aujourd'hui, est présenté au public dans une vidéo humoristique mettant en scène l'acteur renommé Pascal Légitimus dans la peau d'un salarié dans un *open space*. Après avoir évoqué avec une collègue sa lassitude à l'égard des traditionnels goodies tels que les mugs et les porte-clés qu'il reçoit de la part de ses clients ou partenaires en période de fin d'année, il s'étonne cette fois-ci de recevoir "un dift". Débordant d'enthousiasme lorsqu'il comprend ce que c'est, il vocifère sa fierté dans l'*open space*... **LA VIDEO À DÉCOUVRIR**

Pascal Légitimus explique son engagement :

« J'ai tout de suite adhéré au concept de Captain Cause : permettre aux entreprises de soutenir financièrement des projets associatifs sociaux et environnementaux, c'est une manière intelligente de résoudre certains des problèmes anxigènes qui nous sont exposés quotidiennement. Bien que je prête très rarement mon image, j'ai accepté cette fois-ci pour contribuer à faire connaître le dift avec humour. Je souhaite plein de réussite à cette initiative, qui porte des valeurs utiles au monde contemporain. »



Afin d'engager leurs parties prenantes dans le soutien de causes environnementales et sociétales, le dift permet aux entreprises de créer des opérations personnalisées, dans lesquelles elles définissent un montant global à allouer, ainsi que 3 à 6 projets environnementaux et sociaux parmi les 100 associations aujourd'hui référencées sur la plateforme. Elles offrent ensuite le pouvoir à leurs clients ou collaborateurs d'aiguiller leur "dift" vers le projet qui leur tient le plus à cœur. Les projets bénéficiaires des dons communiquent par la suite via la plateforme sur leur progression, informant ainsi de leurs avancées sur le terrain. Ce suivi de projet est capital à double titre : remercier et rassurer les donateurs sur l'utilisation efficace de l'argent ; raviver la sensibilisation de tous autour de ces causes, dans une nouvelle forme d'implication-communication.

À propos

Cofondée en 2022 par Frédéric Mazzella (fondateur de BlaBlaCar), Georges Basdevant, Clara Pigé et Nathanaël Romano, Captain Cause est une plateforme qui crée un pont entre entreprises et associations. Inventeur du terme *dift*[®] (contraction des mots DON et GIFT), cette jeune entreprise à mission (pending B Corp) permet aux entreprises de soutenir les causes sociales et environnementales qui leur sont chères tout en impliquant leurs clients, partenaires ou collaborateurs au moyen de dons associatifs pré-financés. En permettant aux entreprises de puiser dans des budgets existants (comme les budgets marketing habituellement dédiés aux cadeaux d'entreprise ou programmes de fidélité), Captain Cause déverrouille une nouvelle source de financement pour les projets associatifs répondant aux grands défis actuels. Plus de 150 entreprises comme Accor, L'Equipe, Great Place to Work, Orange ou M6 font déjà confiance à Captain Cause. [En savoir plus](#)